



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE
PISCINE**

INFORMATIONS GENERALES

ETABLISSEMENT :	Les terrasses du port
N° D'ANALYSE :	2023-1293
POINT DE PRELEVEMENT :	Bassin à remous-SPA
DATE DE PRELEVEMENT :	02/11/2023
PRELEVEUR :	Sahondra RAMANANTSOA
DATE D'ANALYSE :	02/11/2023
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	DTAM

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	NORME SANITAIRE
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES (*)		
Transparence		-
Température	36°C	36°C
Potentiel Hydrogène (PH)	7,2	≥ 6,9 et ≤ 7,7
Chlore libre	2,5 mg/l	
Chlore actif	1,56 mg/l	≥ 0,4 et ≤ 1,4 mg/l
Chlore total	3mg/l	
Chloramine	0,5 mg/l	≤ 0,6 mg/l
Acide iso cyanurique	11 mg/l	≤ 75 mg/l
Chlorures	NR	250 mg/l
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		
Flore aérobie mésophile 36°C	< 1	< 100 UFC dans 1 ml
Enterocoques intestinaux	< 1	Absence dans 100 ml
Staphylococcus aureus	< 1	Absence dans 100 ml
Escherichia Coli	< 1	Absence dans 100 ml

(*)
Paramètres
analysés sur
le terrain

(**) Analyse
réalisée par
un
laboratoire
métropolitain
(EUROFINS
Hydrologie)

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Oui
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Non
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau du bassin conforme aux exigences de qualité sanitaire en vigueur pour les paramètres analysés, à l'exception de la teneur en désinfectant (chlore actif) importante, qui risque de provoquer des irritations.
OBSERVATIONS :	Maintenir une concentration en chlore libre actif entre 0,4 et 1,4 mg/l. Respecter l'apport d'eau neuve régulièrement (au moins 30 litres par jour et par baigneur).

Articles D.1332-1 à D.1332-13 du code de la santé publique, Arrêtés du 26 mai 2021

Pour la Directrice
L'ingénieure sanitaire

Sahondra RAMANANTSOA
Signé